



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

porcs

Question écrite n° 68684

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences pour les éleveurs qu'entraîne la fermeture des marchés à l'exportation de porc du fait de la fièvre aphteuse, alors même que la France est officiellement reconnue indemne de fièvre aphteuse par l'Office international des épizooties depuis le 18 septembre dernier. Il lui demande quelles mesures seront prises pour que le marché asiatique, principal concerné, soit de nouveau ouvert à la viande porcine française.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68684

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6398